

නලනල

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU



Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire

නලනලනල

Séance du Jeudi 12 Décembre 2019 à 20h30

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du six décembre deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

නලනල

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 7

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : 20

Date de convocation :
06 décembre 2019

Visa du contrôle de légalité du :
17 DEC. 2019

Affichée le :

17 DEC. 2019

7 - Finances Locales

7.1 - Décisions budgétaires

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Souscription d'une ligne de trésorerie attachée aux budgets annexes et inscriptions budgétaires des crédits

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY				x	
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET					x
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS					x
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET					x
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD					x
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL				x	
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				
PONT-BELLANGER					
Monsieur Christian MARIETTE	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

M. Jean-Claude TROCHON					x
------------------------	--	--	--	--	---

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU

Mme Catherine GARNIER	x				
-----------------------	---	--	--	--	--

SOULEUVRE-EN-BOCAGE

Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL	x					
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET	x					
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON	x					
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x					
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS	x					
Mme Bérengère LÉBOUCHER						x
Mme Colette LESOUEF						x
M. Claude MAIZERAY					x	
Mme Natacha MASSIEU	x					
M. Michel MOISSERON	x					
Mme Monique PIGNE	x					

VALDALLIERE

Mme Sarah ANNE					x	
Mme Rolande BLIN	x					
M. Frédéric BROGNIART				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x
M. Rémi LABROUSSE	x					
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS	x					
M. Patrick POUPION					x	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA				x	
Mme Anne ROHEE					x

VIRE NORMANDIE					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL			X : M. Gérard MARY		
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER				x	
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Marie-Odile MOREL		
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT					x
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY			X : M. Gilles MALOISEL		

TOTAL	51	1	7	6	20
Nombre de Membres en exercice	85				
Nombre de conseillers présents	52				
Quorum	43				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	59				

Mme Valérie DESQUESNE donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par courriel adressé à l'Intercom de la Vire au Noireau, la trésorerie de Vire Normandie nous a fait connaître de nouvelles règles applicables au 1^{er} janvier prochain, qui concernent la gestion de la trésorerie des budgets annexes « SPIC » (Service Public Industriel et Commercial) :

« Au 1er janvier 2020 est créé dans Hélios une nouvelle catégorie de budget, le budget rattaché, destiné à identifier les services sans personnalité morale dotés de la seule autonomie financière. Ces budgets étaient antérieurement suivis à tort par le budget principal, faute de réponse technique adaptée dans HELIOS.

C'est le cas des budgets M4 SPIC en gestion directe. Conformément à l'article L 2221-1 et suivants du CGCT, le SPIC est doté de l'autonomie financière et doit désormais être suivis en budget rattaché avec un 515 propre (515 : compte au trésor soit compte de trésorerie) . Par contre, en cas de gestion déléguée, le SPIC est suivi dans un budget annexe. Par conséquent, les budgets « Eau » et « REOM » auront au 1er janvier 2020 un 515 propre. »

A ce titre et afin de permettre aux budgets annexes « REOM » et « Eau » de s'acquitter des factures dues au 1^{er} janvier 2020, il est nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie.

Par délégation du conseil du 23 janvier 2017, Monsieur le Président peut souscrire un crédit de trésorerie dans la limite du budget voté et de 500 000 euros pour une durée maximale de 12 mois.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire, afin de faire fonctionner ces budgets annexes de manière autonome, de bien vouloir délibérer et :

- autoriser l'inscription budgétaire des crédits suivants sur chacun des budgets annexes « Eau » et « REOM » (cf. décisions modificatives jointes en annexe)
- valider la répartition du besoin de trésorerie sur les deux budgets annexes concernés, par décision du Président.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **59** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



Intercom de la Vire au Noireau		DM n°4 2019
Code INSEE	ORDURES MENAGERES COLLREOM	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6618 : Intérêts des autres dettes	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-706 : Prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total Général		1 500.00 €		1 500.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Intercom de la Vire au Noireau		DM n°1 2019
Code INSEE	PRODUCTION EAU - CC Intercom de la Vire au Noireau	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6618-911 : Intérêts des autres dettes	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D.66 : Charges financières	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70118-911 : Autres ventes d'eau	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
Total Général		1 500.00 €		1 500.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

